

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mouvement Constituant Populaire (MCP)

contact@mouvement-constituant-populaire.fr
Presse : 06 41 34 30 46

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 février 2021

Premières actions coordonnées pour le maillage territorial du Mouvement Constituant Populaire !

Ce samedi 13 février est actif pour les membres du MCP (Mouvement Constituant Populaire). En effet, après à peine six mois d'existence, ce tout nouveau mouvement pour la démocratie citoyenne organise ses premières actions locales coordonnées.

Depuis le mois de septembre dernier, le MCP propose aux Français **une nouvelle façon de faire de la politique** : rassembler largement hors des partis, sans projet législatif, dans l'unique objectif de créer les conditions idéales de la démocratie. Car le MCP estime que la démocratie n'existe pas en France...

Un mouvement pour le RIC Constituant

« **La démocratie véritable passe par le contrôle de la Constitution par les citoyens**, nous précise Pablo Debray, l'un des initiateurs du projet. Sans cela, nous restons tous impuissants devant l'oligarchie. » Bruce Duvic, impliqué lui aussi depuis la naissance du mouvement, confirme : « Je rencontre de nombreux militants, écologistes, pour la protection des enfants, membres de partis... Ils sont de plus en plus conscients de leur impuissance politique ! »

La finalité du MCP, nous explique-t-il, est donc l'inscription du RIC Constituant dans l'article 89 de la Constitution. Cette mesure permettra à des groupes de citoyens d'initier des révisions constitutionnelles et à l'ensemble du corps électoral de les approuver ou de les rejeter, afin de contrôler les règles du pouvoir. Selon le MCP, c'est l'outil le plus puissant d'une démocratie moderne et apaisée.

Adresse publique aux maires de France

C'est pourquoi **les membres du MCP ont décidé de s'adresser ce samedi à leurs maires**, élus de proximité par excellence, pour les appeler à l'aide dans cette volonté de reprendre la main sur leur destin.

La lettre remise aux maires de France, tout à fait éloquente, utilise le tutoiement issu de la Révolution française : « Je t'interpelle aujourd'hui, Citoyen Maire, parce que **l'heure est grave** : faute d'une Constitution digne de ce nom, faute de contrôles sérieux, [...] certains de nos représentants [...] se croient tout permis et s'en prennent aujourd'hui aux droits humains les plus fondamentaux, à nos libertés, [...] de la façon la plus arbitraire, opaque et irresponsable. »

La requête du MCP auprès des maires de France est toute simple : « Nous autres, Citoyens, te demandons, Citoyen Maire, de ne pas t'opposer à ceux que tu représentes et que tu sers : aide-nous [...] à **faire émerger et respecter la volonté générale.** »

Bientôt des votations citoyennes

Dans ce but, **les membres du MCP comptent organiser prochainement des votations locales**, et demandent aux maires l'accès aux bureaux de vote, aux panneaux d'affichage communaux, aux urnes et aux listes électorales.

La lettre se termine par cette interpellation : « Fais connaître cette alarme pacifique autour de toi. » C'est chose faite !

Pour contacter le groupe local du MCP :



mouvement-constituant-populaire.fr
facebook.com/mouvconstpop
twitter.com/MCP_officiel

